Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Arsenate Standard, 1000 ppm As_2O_5 (652 ppm As)

Numéro de Produit: R0792000

Autre Identification des Numéros de Produit: R0792000-120A

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Cancérogénicité	Catégorie 1	H350	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 3	H402	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique (chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H350	Peut provoquer le cancer.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H_2O	18.01 g/mol	7732-18-5	99.73
Arséniate de sodium heptahydraté	$Na_2HAsO_4 \cdot 7H_2O$	312.01 g/mol	10048-95-0	0.27

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut provoquer le cancer. ATTENTION ! Cette solution est toxique et contient un cancérogène connu. Peut être fatal en cas d'ingestion. Peut causer des dommages au foie et aux reins. En cas d'ingestion, diluer immédiatement avec de l'eau et faire vomir. Contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGÉNICITÉ : L'exposition chronique peut entraîner des lésions rénales et hépatiques.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlevez tous les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon, puis rincer à nouveau avec de l'eau. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau approprié. Containerize for disposal with a hazardous waste disposal facility. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	"10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	"10 µg/m³ TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m³ TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	"10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	"10 µg/m³ TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m³ TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	10 µg/m³ TWA (as As)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m³ TWA (as As)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	"10 µg/m³ TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m³ TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	"10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	"10 µg/m³ TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m³ TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	"10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	PEL	USA	"10 µg/m³ TWA (See 29 CFR 1910.1018; except Arsine, as As); 5 µg/m³ Action Level (as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m³ TWA (as As)" As Arsenic inorganic compounds [RR-00065-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Arséniate de sodium heptahydraté (10(	TWA	USA	"10 µg/m³ TWA (as As)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence:	Liquide incolore
État Physique:	liquide
Odeur:	Données non disponibles
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles
pH:	Données non disponibles
Point de Fusion / Congélation:	0.0°C
Point d'Ébullition Initial / Plage:	100°C - 100°C
Point de Rupture:	Données non disponibles
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles
Inflammabilité:	Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits:	Données non disponibles
La Pression de Vapeur:	Données non disponibles
La Densité de Vapeur:	Données non disponibles
Densité Relative:	1.0
Solubilité:	miscible
Coefficient de Partage:	Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles
Température de Décomposition:	Données non disponibles
Viscosité:	Données non disponibles
Propriétés Explosives:	Données non disponibles
Propriétés Oxydantes:	Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acides, fer, acide tannique, fluorure d'hydrogène, chlorate de sodium, mercure.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : Aucune information trouvée.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

Peut provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "10 µg/m3 TWA (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m3 Action Level (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As)" As Inorganic arsenic compounds [RR-00065-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): 10 µg/m3 TWA (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As); 5 µg/m3 Action Level (See 29 CFR 1910.1018, except Arsine, as As)

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Non listé.

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Arsenic as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N020)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): 0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Arsenic as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N020)

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "Environmental hazard" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "Present" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): Danger environnemental

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "SN 2138 500 lb TPQ (Category Code N020. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "sn 2138" As Arsenic compounds [RR-00625-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): sn 2138

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): SN 2138 500 lb TPQ (Category Code N020. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

15.8. Proposition de la Californie 65

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "0.06 µg/day NSRL (inhalation, listed under Arsenic); 10 µg/day NSRL (except inhalation, listed under Arsenic)" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "carcinogen, 2/27/1987" As Arsenic, inorganic compounds [RR-00065-7]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): "developmental toxicity, 5/1/1997" As Arsenic inorganic oxides [RR-03689-5]

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): 0.06 µg/day NSRL (inhalation, listed under Arsenic); 10 µg/day NSRL (except inhalation, listed under Arsenic)

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): cancérigène, 2/27/1987

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): toxicité pour le développement, 5/1/1997

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Fiche de Données de Sécurité

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Arséniate de sodium heptahydraté (CAS # 10048-95-0): 231-902-4
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut provoquer le cancer. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:

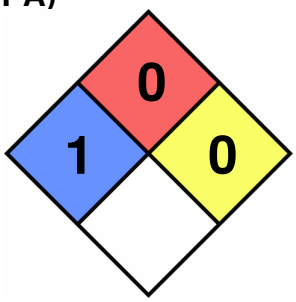

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.